



Ouest Guyane
un territoire, des projets, un avenir

FICHE DE POSTE 2026

Intitulé du poste	Mécanicien du Haut Maroni
Condition d'accès au poste	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

IDENTITE DE L'AGENT

Nom, Prénom	
Statut, cadre d'emplois, Catégorie, grade	Contractuel, Adjoint technique principal de 1ère Classe, Catégorie C

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Mission principale du service	Gestion et prévention des déchets
Positionnement du poste	Placé sous l'autorité du responsable du service assistance technique

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale, Raison d'être ou finalité du poste	Maintient les véhicules, matériels roulants (véhicule léger, poids-lourds, engins agricoles et travaux public) et d'exploitations dans un état fonctionnel, en accord avec l'homologation du constructeur et les règles de sécurité et de protection de l'environnement.
Mission secondaire	L'agent devra assurer le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des équipements de traitement du site (Presse à balle, Broyeur thermique, ...) avec le support du technicien référent de Saint Laurent.
Mission et activités du poste	- Diagnostic et contrôle, - Entretien et maintenance, - Etablissement et suivi du calendrier des entretiens futurs, - Suivi de la réception des matériels roulants et matériels d'exploitations, - Rédaction des fiches d'interventions et renseignement au niveau de la GMAO (Gestion de la maintenance assistée par ordinateur), - Tenir à jour des dossiers de maintenance des véhicules, matériels roulants et matériels d'exploitations, - Participation à l'amélioration des procédures de maintenance,

	- Fais état des besoins annuels en pièces détachées, permettant de sécuriser l'approvisionnement et anticiper le besoin en lien avec l'agent magasinier, - Force de proposition pour augmenter le rendement et la longévité des engins et machines.
Conditions de travail	Horaires fixes : Soit 35h00 hebdomadaires - Lundi et Jeudi : 7h30 – 13h et 14h à 17h15, - Mardi, Mercredi, Vendredi : 7h30 à 14h00, - Poste soumis aux astreintes opérationnels.
	Lieu de travail : - Maripasoula et ces Communes membres, - Déplacement fréquent dans les communes membres de la CCOG.
	Moyens matériels mis à disposition : - Ordinateurs avec logiciels spécifiques (diagnostic, banque de données sur les caractéristiques techniques des véhicules), - Téléphone mobile, - Véhicule de service sans remisage à domicile, - Equipements de contrôles et diagnostics - Outils à main (clés, tournevis, pinces, etc.), - Base de données, - Matériel de levage/élingage, - Équipements de protection et de sécurité collectifs et individuels.
	Avantages : - Tickets restaurants (valeur faciale 10€), - CNAS, - Complément Indemnitaire Annuel (prime en fonction des objectifs), - Prévoyance collective.
	Conditions générales - Horaires réguliers, - Amplitude variable, - Polyvalence et intersites de la CCOG, - Facteurs de pénibilité, - Rythme de travail régulier ; possibilité d'astreintes et d'heures supplémentaires (dépannage ..), - Travail en milieux potentiellement insalubres, poussiéreux, bruyants et odorants, avec utilisation régulière de produits solvants ou à base d'hydrocarbures, - Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la/des catégories suivantes : - Contraintes physiques marquées, bruyant, et agressions olfactives, - Environnement physique agressif.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Profil du poste	Les « savoirs » (diplôme, formation) : • Niveau BEP, BAC PRO ou BAC+2, (électromécanique, mécanique) • Permis B exigé, • Permis PL souhaité, • CACES R482 cat. B1 (pelle à pneus) souhaité ; CACES R489 cat. 4 (chariot télescopique) souhaité, • Connaissance des PL, • Connaissance des engins de Travaux Publics et matériels ISDND/UTD exigé (BOM, chariot télescopique, pelle à pneus, autoportée, tracteur et accessoires, débroussailleuse).
	Les « savoir-faire » : • Lecture de plans, schémas et notices techniques (y compris en anglais), • Aptitude à remplir les comptes rendus d'intervention, • Maîtrise des dossiers fournis par le constructeur, • Maîtrise des outils informatiques, • Habileté manuelle (rapidité d'exécution et précision) • Esprit d'initiative, • Esprit d'analyse, de déduction et de méthode • Capacité d'adaptation
	Les « savoir-être » : • Sens de l'organisation et de la gestion des priorités, • Adaptabilité et proactivité, • Respect du matériel, • Sens du service et l'esprit d'équipe, • Capacité d'écoute.
Habilitations obligatoires	• Habilitation électrique (H0/B0 minimum) selon activités réalisées sur site, • Formation travaux en hauteur si intervention sur engins ou structures élevées, • SST (Sauveteur Secouriste du Travail) souhaité.
Indicateurs de performance	• Taux de disponibilité du parc roulant et des matériels, • Respect du calendrier des entretiens préventifs planifiés, • Qualité et exhaustivité des fiches d'intervention GMAO renseignées.



Date et signature de l'agent :	Date et signature du supérieur hiérarchique direct :

L'autorité territoriale dispose au pouvoir hiérarchique qui lui permet de préciser seule en fonction des besoins et de l'intérêt du service, de modifier le volume des missions et l'affectation des agents. Ces changements s'effectuent dans le respect des missions du cadres d'emploi de l'agent, des lois et règlement qui coordonnent le statut des fonctionnaires et agents publics.